



« Formation Massage Pieds au Bol Kansu »

Public :

- Tout public
- Futurs professionnels du Bien-être,
- Professionnels de la santé, du sport, des thalassos...,
- Personnels en reconversion...

Prérequis :

Aucun

Durée de formation :

8 heures et 10 massages de pratique
1 jour

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 07-06-74-67-69 ou par email : scbeformations@gmail.com

Objectifs :

- Connaitre les différentes applications et bienfaits du massage Pieds au bol kansu
- Réaliser un soin de 30mn à 45 mn suivant le protocole dans le respect d'hygiène et de posture du praticien
- Connaitre Les contre indications

Moyen et modalité :

Présentiel

Document actualisé le 20/07/2023

SCBE Formations

18 Avenue Jean Jaurès – 4^{eme} étage – 35400 Saint-Malo

Tél. : 07- 66-74-67-69 - scbeformations@gmail.com– Siref : 81067955500047

Organisme de formation enregistré sous le n° 53351157635 auprès du Préfet de la Région Bretagne .

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Moyens Techniques :

- Accueil des apprenants dans une salle adaptée à la formation.
- Documents supports de formation
- Matériel fourni : ghee, huiles, serviettes, plaids, coussins, ...
- Travail en binômes avec temps de retour
- Exercices et Jeux d'apprentissages
- Quizz et mise en pratique évaluation final

Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

Quizz oral
Exercices pratiques

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap :

Toutes les formations dispensées à SCBE Formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH Bretagne

Apolline Givaudan
Odile Poisson
07 84 00 83 14
formation-bretagne@agefiph.asso.fr

Document actualisé le 20/07/2023

SCBE Formations

18 Avenue Jean Jaurès – 4^{eme} étage – 35400 Saint-Malo

Tél. : 07- 66-74-67-69 - scbeformations@gmail.com– Siret : 81067955500047

Organisme de formation enregistré sous le n° 53351157635 auprès du Préfet de la Région Bretagne .

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



ILLE ET VILAINE MDPH 35

19 B rue de Chatillon
CS 13103
35031 RENNES CEDEX
0 810 01 19 19
www.mdph35.fr

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Le Prix :

130 € fonds personnels
170€ avec prise en charge (opco,...)

Contact :

Sylvie Chapillon
scbeformations@gmail.com
07-66-74-67-69

QUELQUES CHIFFRES:

[promotions] promotions	Taux de satisfaction : [en%]	Taux d'admis : [en%]	Taux d'insertion à 6 mois : [en%]	Taux d'insertion à 2 ans : [en%]
----------------------------	---------------------------------	-------------------------	--------------------------------------	----------------------------------



« Formation Massage Pieds au Bol Kansu »

PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

MODULE 1 : Massage Pieds au Bol Kansu

Durée : 7 heures

Objectif : Connaitre le protocole complet d'un massage de 30 ou 45 mn. Connaitre les bienfaits et les contre-indications

Chapitre 1 : 3,5 heures

- Accueil et présentation
- Les bienfaits du massage au bol kansu et les contre-indications
- Présentation du bol kansu
- Comment fabriquer son beurre ghee
- Bien se positionner
- Présentation de la 1ère partie du protocole
- Exercices pratiques partie 1 du protocole

Chapitre 2 : 3,5 heures

- Présentation de la 2ième partie du protocole
- Exercices pratiques
- Apprentissage du protocole complet

Évaluation 1 :

- Exercices pratiques
- Quizz oral ou écrit (qcm)

Evaluation finale :

- 10 soins à effectuer sur une période donnée
- 1 soin avec la formatrice pour l'évaluation finale (sur une date convenue ensemble)



CV du formateur

Sylvie Chapillon

scbeformations@gmail.com

07 66 74 67 69

FORMATIONS

- 1988 - 1ere BAC Professionnel Hôtellerie - Lycée d'Hôtellerie et de Tourisme du Val de Loire (41-Blois)
1987 - BEP et CAP Hôtellerie option cuisine - Lycée d'Hôtellerie et de Tourisme du Val de Loire (41-Blois)
1995 - Qualification Réception Hôtellerie CEFATH (37-Ballan Miré)
2000 - Qualification Secrétariat Bureautique AFPP (37-Tours)
2005 - Stage de Création d'Entreprise - Chambre des Métiers et de l'Artisanat (37-Tours)

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

- Depuis 2015 : Dirigeante entreprise (Auto entrepreneuse) et Formatrice
2008 - 2019 : Propriétaire d'un Etablissement de Chambres et Table d'Hôtes, Gîte et Salle de Réception 35120 Roz Landrieux
2005-2007 : Assistante ADV – Secrétaire de Direction - EquipLabo 37530 Nazelles-Négron
2001- 2005 : Assistante commerciale et Assistante de Gestion Industrielle - Laboratoires Biophélia 37159 Monts
2000 : Secrétaire de Direction - Château d'Artigny 37250 Montbazon
1999 : Assistante de Direction - Grill des Mini-Châteaux 37400 Amboise
1995 : Réceptionniste - Hotel Holliday Inn 37000 Tours

COMPÉTENCES

- Créatrice de Formations en développement personnel et Bien Être
Cuisinière (table d'hôtes)
Gestionnaire d'un établissement d'accueil touristique
Qualités d'écoute et de relationnel
Accueil téléphonique et physique,
Gestion administrative (courrier, mails, suivi des réservations)
Gestion des plannings, des annonces sur sites de référencement,
Création et gestion d'un site internet (WordPress),
Bilingue Anglais

AUTRES EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

- Formatrice en Soins Énergétiques et Massages Bien Être
Praticienne en Soins Énergétiques (Bioénergie, LaHochi...)
Praticienne en Massages Bien Être



SCBE FORMATIONS

FORMATIONS EN SOINS ENERGETIQUES

- Bioénergie et Magnétisme Curatif - Pierre Beyer (35-Ille et Vilaine) 2015
- Perfectionnement plan causal et spirituel avec Pierre Beyer 2017
- Formation Géobiologie avec Pierre Beyer 2017
- Soin LaHoChi avec Sylvie Alliaume (35-Ille et Vilaine) 2019
- Hypnose Ericksonienne avec AEH - Lille 2019 (à distance)
- Lithothérapie au Centre CFTE - Rennes (35-Ille et Vilaine) 2020
- Libération Karmique méthode KLP avec Emmanuel Ferran (à distance) 2021
- Géobiologie avec Samuel Deshoux (35-Ille et Vilaine) 2022
- Soin Cristalâme avec Laetitia Fasolo (à distance) 2022

FORMATIONS EN MASSAGE BIEN ÊTRE

- Massage assis avec Tony Neuman Touch Line Institut (Paris) 2006
- Massage Ayurvédique avec Véronique Le Guen – Galante 2014 Centre « Metamorphose et vous » (Biscarrosse)
- Massage Bébé Shantala selon l'Ayurvédha avec Virginie Boyer École AZenday (Nantes) 2014 Massage Pré natal et Post natal avec Anne Sophie Dufeutrelle École « En vie de Sens » (Tours)
- 2015 Bols Tibétains avec Anne Sophie Dufeutrelle École « En vie de Sens » Tours 2016
Massage Dos aux Huiles Essentielles avec Sybille de la Brosse École « En Vie De Sens » Tours 2021
- Massage Pieds au Bol Kansu École « Tapovan » 2021

Document actualisé le 20/07/2023

SCBE Formations

18 Avenue Jean Jaurès – 4^{eme} étage – 35400 Saint-Malo

Tél. : 07- 66-74-67-69 - scbeformations@gmail.com– Siref : 81067955500047

Organisme de formation enregistré sous le n° 53351157635 auprès du Préfet de la Région Bretagne .

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État .

ACCESIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de SCBE Formations en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, SCBE Formations a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de SCBE Formations, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intègrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

Document actualisé le 20/07/2023

SCBE Formations

18 Avenue Jean Jaurès – 4^{eme} étage – 35400 Saint-Malo

Tél. : 07- 66-74-67-69 - scbeformations@gmail.com– Siret : 81067955500047

Organisme de formation enregistré sous le n° 53351157635 auprès du Préfet de la Région Bretagne .

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, SCBE Formations est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. SCBE Formations ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à SCBE Formations, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de SCBE Formations.

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par SCBE Formations au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retourné à SCBE Formations par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre SCBE Formations, l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, SCBE Formations remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, SCBE Formations lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par SCBE Formations pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de SCBE Formations. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

SCBE Formations le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par SCBE Formations au Client. SCBE Formations s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par SCBE Formations comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise SCBE Formations à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Document actualisé le 20/07/2023

SCBE Formations

18 Avenue Jean Jaurès – 4^{eme} étage – 35400 Saint-Malo

Tél. : 07- 66-74-67-69 - scbeformations@gmail.com– Siret : 81067955500047

Organisme de formation enregistré sous le n° 53351157635 auprès du Préfet de la Région Bretagne .

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de SCBE Formations

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à SCBE Formations ou par voie électronique à : SCBE Formations. En particulier, SCBE Formations conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, SCBE Formations s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Saint Malo sera seul compétent pour régler le litige.